

Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux

4 rue de Châteaudun
BP 20159
28103 DREUX CEDEX

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Réunion du mardi 17 juin 2014

Présents :

Civilité	Prénom	Nom	Communes
Monsieur	Alain	BILBILLE	DAMPIERRE SUR AVRE
Monsieur	Alain	BONICEL	ALLAINVILLE
Monsieur	Jacques	BRETEAU	MARCHEZAIS
Monsieur	François	CENIER	GARANCIERES EN DROUAIS
Madame	Aline	CHARRON	SAINT JEAN DE REBERVILLIERS
Madame	Isabelle	CHIRON	DAMPIERRE SUR BLEVY
Monsieur	Sébastien	COME	SAINT LUBIN DES JONCHERETS
Monsieur	Claude	DAHURON	ST MAIXME HAUTERIVE
Monsieur	Laurent	DAUDIGNY	GERMAINVILLE
Madame	Annick	DEBACKER	ALLAINVILLE
Madame	Amandine	DUEZ	ECLUZELLES
Madame	Dominique	DUVAL	EZY SUR EURE
Monsieur	Michel	FOUCAULT	GARNAY
Monsieur	Gilbert	GALLAND	SOREL MOUSSEL
Monsieur	Patrick	GILANT	BROUE
Madame	Danielle	GIRARD	MALLEBOIS
Madame	Laetitia	GIRARD	CRUCEY VILLAGES
Monsieur	Jean-Claude	GOYER	MEZIERES EN DROUAIS
Madame	Sophie	GRINEISER	BREZOLLES
Monsieur	Henri	GRZESIAK	GARNAY
Monsieur	Michel	GUILLOT	LA CHAPELLE FORAINVILLIERS
Monsieur	Jean Pierre	HOMOND	CHATAINCOURT
Madame	Huguette	JODEAU	VILLEMEUX SUR EURE
Madame	Valérie	LAUVERNIER	SAULNIERES
Madame	Aliette	LE BIHAN	ANET
Monsieur	Gilbert	LECAPLAIN	AUNAY SOUS CRECY
Monsieur	Jean-Paul	LEGER	CRECY COUVE
Madame	Françoise	LEMEE	LOUVILLIERS EN DROUAIS
Monsieur	Dominique	LEOST	VERT EN DROUAIS
Monsieur	Pascal	LEPETIT	OULINS
Monsieur	Gérard	LESUEUR	ST OUEN MARCHEFROY
Madame	Claude	LONGEVIALLE	BROUE
Monsieur	Michel	MALHAPPE	GILLES
Madame	Michèle	MARIE	LA CHAPELLE FORAINVILLIERS
Monsieur	Dominique	MARIE	ORMOY
Madame	Sylvie	MOROY	SAINTE GEMME MORONVAL
Monsieur	Jacques	PAIN	ST OUEN MARCHEFROY

Monsieur	Gilles	PESSEY	NONANCOURT
Madame	Elisabeth	PETER	FAVIERES
Monsieur	Guy	PIERSON	LE MESNIL SIMON
Monsieur	Philippe	POMMEREAU	MEZIERES EN DROUAIS
Monsieur	Sylvain	PROVOST	FONTAINE-LES-RIBOUTS
Monsieur	Jean-Louis	RAFFIN	CHATEAUNEUF EN THYMERAIS
Madame	Martine	ROUSSET	EZY SUR EURE
Monsieur	Pascal	ROUZAUD	ANET
Monsieur	Vincent	SCHAAL	GUAINVILLE
Monsieur	Benjamin	SOULARD	LE BOULLAY MIVOIE
Monsieur	G�rard	SOURISSEAU	SAINT LUBIN DES JONCHERETS
Madame	Brigitte	VACHERON-CROBE	ESCORPAIN

Absents excus s :

Madame	Estelle	BEGUE	BEROU LA MULOTIERE
Monsieur	Mounia	BOUKOUM	IVRY LA BATAILLE
Monsieur	J�r�me	DEPOND	MARCHEZAIS
Monsieur	Yves	ECOLAN	MARVILLE MOUTIERS BRULE
Madame	Bruno	FARINA	ST LUBIN DES JONCHERETS
Madame	Christine	FEUILLEUSE	BOISSY EN DROUAIS
Monsieur	Jean	FOUQUET	LA CHAUSSEE D'IVRY
Madame	Huguette	JODEAU	VILLEMEUX SUR EURE
Monsieur	Guy	LAVIE	GARANCIERES EN DROUAIS
Monsieur	Claude	LONGEVIALLE	BROUE
Madame	C�line	MONIER	IVRY LA BATAILLE
Madame	Elisabeth	PETER	FAVIERES
Monsieur	Jean-Pierre	VAILLANT	ST LUBIN DES JONCHERETS
Madame	Martine	VIETTE	BEROU LA MULOTIERE

Absents :

Madame	Ariel	ALLARD	CHENE-CHENU
Madame	Ghislaine	BARBE	BOISSY EN DROUAIS
Madame	Véronique	BASTON	MARVILLE MOUTIERS BRULE
Monsieur	Germain	BAUBION	ECLUZELLES
Monsieur	Michel	BEAUFOUR	TREON
Monsieur	Roger	BIENEK	AUNAY SOUS CRECY
Monsieur	Eric	BINET	ARDELLES
Monsieur	Pierre	BINEY	ROUVRES
Monsieur	Gilles	BLANCHARD	SAINT SAUVEUR MARVILLE
Monsieur	Olivier	BORG	NONANCOURT
Monsieur	Patrick	CATOIS	ALLAINVILLE
Madame	Josiane	CHAMPAGNE	SAINT JEAN DE REBERVILLIERS
Monsieur	Marc	CHAUVIN	GARNAY
Monsieur	Thierry	DAUBIN	DAMPIERRE SUR AVRE
Madame	Annick	DEBRAY	SAUSSAY
Monsieur	Jean-Pierre	DEUTSCH	ROUVRES
Madame	Annabel	DOS REIS	BILHEUX
Monsieur	Franck	DUMESNIL	CRECY COUVE
Monsieur	Alain	FILLON	LURAY
Monsieur	Jean	FOUQUET	LA CHAUSSEE D'IVRY
Monsieur	Jérôme	FUCHE	THIMERT GATELLES
Monsieur	Joël	GILLES	FESSANVILLIERS
Monsieur	Denis	HERMET	EZY SUR EURE
Monsieur	Aïssa	HIRTI	DREUX
Madame	Nora	IMERRADEN	DREUX
Monsieur	Dominique	JOURNET	THIMERT GATELLES
Madame	Ginette	LEDUCQ	CRECY COUVE
Monsieur	Jean-Pierre	LEHR	SAINTE GEMME MORONVAL
Monsieur	Michel	LETHUILLIER	CHERISY
Monsieur	Patrick	MAISONS	IVRY LA BATAILLE
Monsieur	Sylvain	MALANDAIN	VERNOUILLET
Monsieur	Serge	MANUGUERRA	LURAY

Madame	Gwénaël	MARIE	MEZIERES EN DROUAIS
Madame	Marie-Laure	MARIGNIER	CHARPONT
Monsieur	Thomas	MAUBOUSSIN	AUNAY SOUS CRECY
Madame	Laureine	MERCIER	ST MAIXME HAUTERIVE
Monsieur	Jean-Paul	MICHEL	SAUSSAY
Monsieur	Michel	MOREAU	GARNAY
Monsieur	Claude	NOE	EZY SUR EURE
Monsieur	Patrick	PAINLEVE	ORMOY
Monsieur	Gérard	PERIGAULT	CRUCEY VILLAGES
Monsieur	Dominique	PLANQUE	BOISSY EN DROUAIS
Madame	Elisabeth	RAGOT	DAMPIERRE SUR AVRE
Monsieur	Jean-Charles	RANDOUX	CHARPONT
Monsieur	Bruno	RAVEL	TREON
Monsieur	Jean-Pierre	RICHARD	VERNOUILLET
Monsieur	Daniel	ROBERT	CHERISY
Monsieur	Antonio	ROMANO	SAULNIERES
Monsieur	Damien	STEPHO	VERNOUILLET
Monsieur	Pascal	STINAT	FONTAINE LES RIBOUTS
Monsieur	Franck	TERRASSON	VERT EN DROUAIS
Monsieur	Raymond	TOUTIN	SAULNIERES
Madame	Armelle	TREGUIER- CRISTOFORETTI	ST ANGE ET TORCAY
Monsieur	Pascal	TRIFFAULT	BROUE

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 18 heures, par Monsieur Dominique MARIE, Vice-président de la commission Déchets. Avant de procéder au déroulement du diaporama, Mr MARIE et Mme Caroline TAMI, responsable du service Déchets, se sont excusés auprès des membres de la commission suite aux dysfonctionnements constatés lors du démarrage de la collecte des emballages, simultanément sur 56 communes.

Mme Caroline TAMI, débute par une mise au point, permettant aux membres présents d'en comprendre les causes et les différentes solutions qui ont été apportées.

Les dysfonctionnements sont liés aux :

- a) Problèmes techniques des véhicules de collecte, car difficultés de réglage, lors de la première semaine,
- b) 50% du tonnage supérieurs par rapport à l'estimatif ont été collectés, ce qui a engendré des vidages en plus de la part du prestataire,
- c) Problèmes de communication, un standard téléphonique est mis à disposition des usagers, permettant de centraliser l'ensemble des demandes. Ce système connaît des limites car il ne peut recevoir que deux appels simultanés ; de ce fait les usagers rencontrent des difficultés à joindre un interlocuteur au sein du service, l'utilisateur n'a pas non plus la possibilité de laisser un message. Mme TAMI a rappelé que des solutions sont proposées par le service informatique afin de remédier à ces problèmes. Toutefois, d'autres dispositifs de communication sont en place, tels que : Internet, une adresse mail « dechets@dreux-agglomeration.fr » lesquels sont mis à disposition des administrés, permettant à l'équipe du pôle Déchets de traiter efficacement les demandes recueillies.

A ceci, les membres de la commission présents ont encouragé les représentants du Pôle Déchets à maintenir le dispositif de communication en place.

Solutions mises en place face aux dysfonctionnements :

- a) Rattrapage de collecte sur l'ensemble des communes ayant confronté à ces difficultés

A ces points évoqués les membres de la commission ont émis des interrogations sur :

- L'effectif de collecte déployé par le prestataire sur le territoire
- L'optimisation du circuit de collecte
- La communication sur les heures de collecte à savoir d'informer les administrés si la collecte se fait le matin ou le soir. A ceci Mme TAMI a insisté sur les difficultés à la mise en pratique de cette demande, compte tenu des différents paramètres qui interviennent lors d'une tournée. Elle a également expliqué le formatage du circuit de collecte (collecte en unilatéral) au regard des exigences règlementaires en terme de sécurité.

En conclusion, Mr MARIE et Mme TAMI ont apporté les réponses tout en rappelant les dysfonctionnements évoqués en début de séance et promettent de faire le point de la situation avec le prestataire de collecte prochainement.

Mme TAMI procède ensuite à la lecture de l'ordre du jour de cette commission déchets.

- Dates des prochaines Commissions Déchets du second semestre
- Arbitrage du projet d'exploitation des déchetteries au 01/01/15
- Positionnement du Relais Eure & Loir pour la filière textile
- Continuité du service de collecte sur les communes de Mouettes, Ezy-sur-Eure et Ivry-la-Bataille au 01/01/15

1. Fonctionnement de la Commission

A) Les modalités de fonctionnement de la commission

Ayant été soumises aux membres lors de la commission du 27 mai, Mme TAMI débute la séance sous forme de diaporama par la présentation du calendrier des prochaines réunions de la commission aux élus :

- Mardi 24 juin 2014 à 18 h 00
- Mardi 16 septembre 2014 à 18 h 00
- Mardi 14 octobre 2014 à 18 h 00
- Mardi 4 novembre 2014 à 18 h 00
- Mardi 9 décembre 2014 à 18 h 00

Toutes les réunions se tiendront dans la salle du conseil municipal de la Ville de Dreux.

B) Présentation du service Déchets

Pour la présentation du projet aux membres de la commission, Mme TAMI était accompagnée des mêmes encadrants présentés lors de la précédente commission. Pour rappel, il s'agit de : Mr Frederic ESNOL : responsable exploitation collecte, Mr Richard ROUSSEAU : coordonnateur déchetteries et collecte en prestation, Mr Bruno LE MANACH : coordonnateur déchetteries en régie, Mme Paola LUBET : responsable administrative du service.

C) Présentation du Projet

Mme TAMI énumère les 7 déchetteries exploitées en prestation de service, sur lesquelles les membres de la commission vont débattre, ce sont :

- Anet
- Brezolles
- Bû
- Châteauneuf-en-Thymerais
- Ivry-la-bataille
- Saint-Lubin-des-Joncherets
- Saint-Rémy-sur-Avre

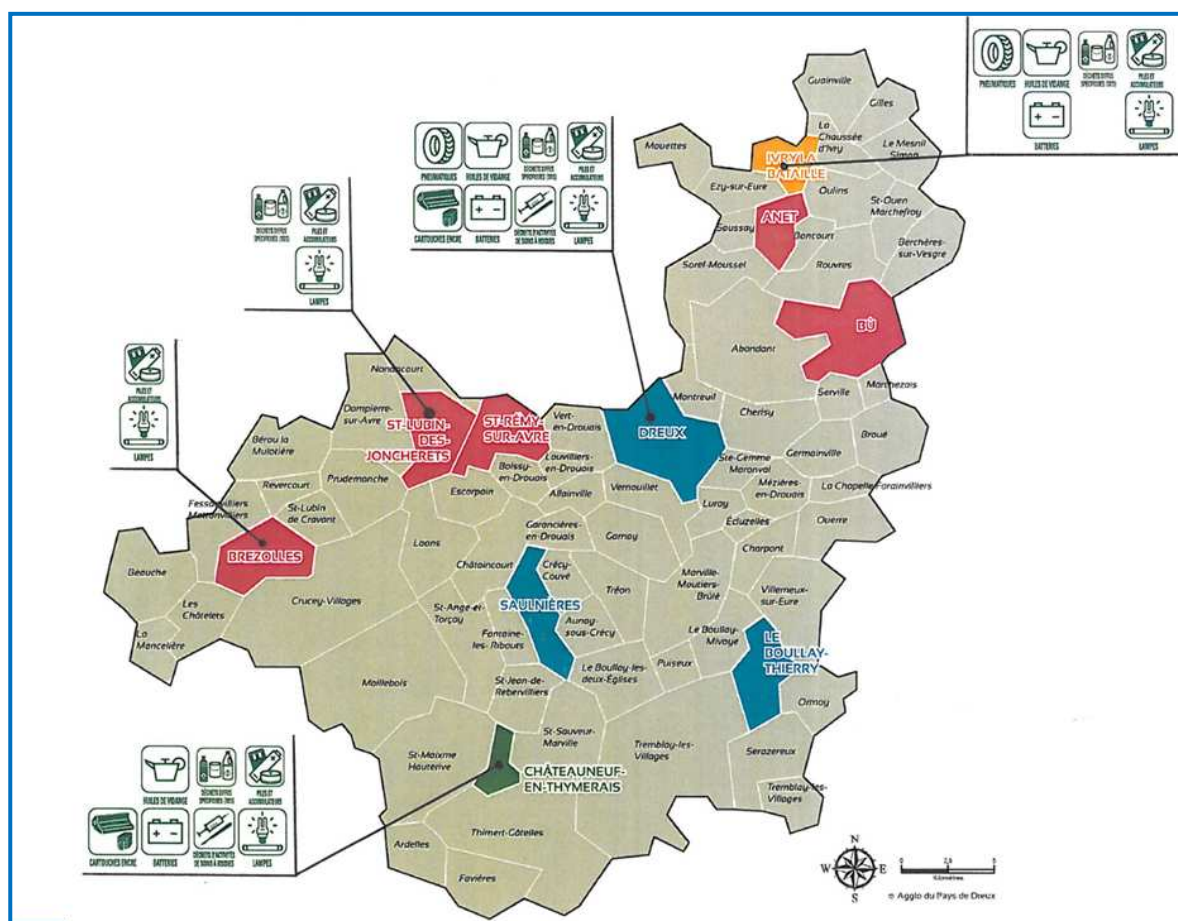
Les arbitrages de la commission se feront sur :

- Les horaires d'ouvertures des sites
- Les achats ou locations des caissons
- Les différentes filières sur les sites
- Les formats des marchés
- La collecte des encombrants

2. Arbitrage du Projet : Exploitation des déchetteries au 1^{er} janvier 2015

Pour rappel, les déchetteries sont réparties de la manière suivante sur le territoire :

Répartition des 10 déchetteries sur le territoire de Dreux Agglomération



● Les 3 déchetteries sont issues de l'ex-Dreux Agglo, elles sont gérées en gardiennage et rotation de caisson en régie.

● ● Les 5 en rose appartenaient à l'ex-SYROM, et en vert, la déchetterie appartenait au SIRTOM de Courville. Leur exploitation est assurée par SITA jusqu'au 31 décembre 2014.

● En jaune, la déchetterie est issue de l'ex CC Val d'Eure et Vesgre. Son exploitation est assurée par le SETOM par convention annuelle renouvelable par tacite reconduction le 1^{er} janvier de chaque année.

● Ivry-la-Bataille : exploitée par le SETOM de l'Eure, fin de convention chaque 31/12.

2-a : Horaires d'ouverture des Sites

Mr ROUSSEAU rappelle aux membres de la commission, les objectifs recherchés et énoncés lors de la précédente commission, entre autre l'optimisation des coûts de gestion et les différentes modifications des horaires intervenues sur les sites à savoir :

- Décalage de la période « été » : du 15 mars au 15 Novembre (au lieu de 1^{er} mars – 1^{er} novembre)
- Plages d'ouverture uniques sur toutes les déchetteries:
 - matin en semaine : 9h00 - 12h00
 - après midi en semaine : 14h00 – 18h00
 - samedi matin : 9h00 – 12h30
 - samedi après midi : 13h30 – 18h00
 - 2 gardiens sur Anet, Châteauneuf-en-Thymerais, Ivry-la-Bataille et Saint-Lubin-des-Joncherets (1 seul sur les autres)

- Prise en compte de la proximité de certaines déchetteries entre-elles.
- Fermeture du site de Châteauneuf-en-Thymerais les dimanches

**✚ Pour l'arbitrage des différents points cités, Mr MARIE propose un vote à main levée :
Résultat sur un total de 49 élus présents: 4 : abstentions 0 : Contre 45 : Favorables
En conclusion 45 élus ont émis un avis favorable sur l'adoption des horaires des sites tels qu'ils
leur ont été présentés. Mr MARIE rappelle néanmoins que le marché sera rédigé de telle manière
que des modifications ultérieures si besoin pourraient être prises.**

2-b : Achat ou Location des caissons

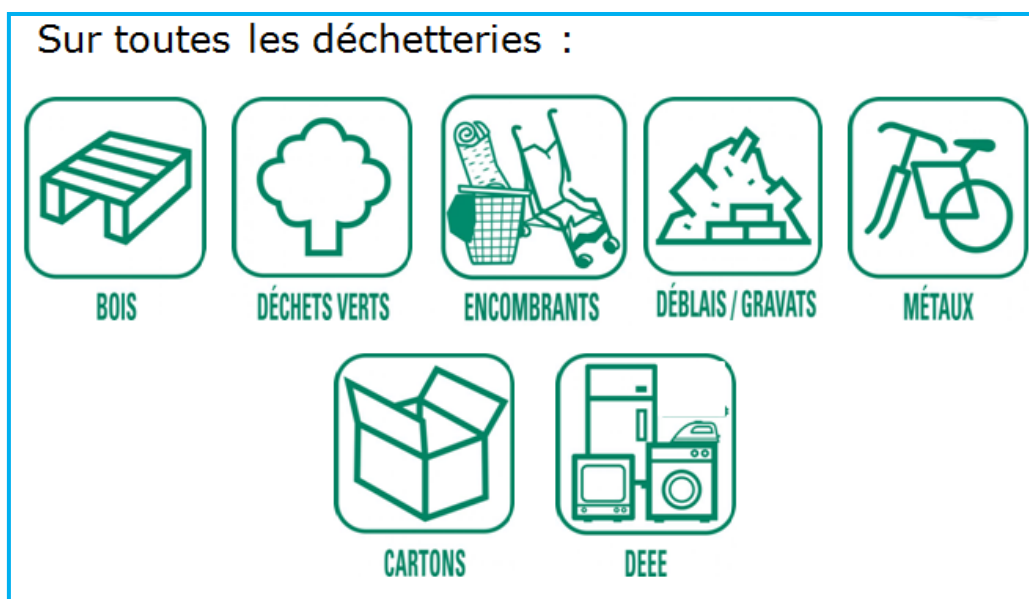
Mme TAMI a rappelé l'arbitrage qui a déjà été effectué le 27 mai. Les élus étaient plus favorables à l'achat des caissons puisque la comparaison établie a montré que le coût de location sur 1 an représente 45 996 € contre 31 627,77€ (coût d'acquisition annuel amorti sur 7 ans). Soit une économie potentielle sur 7 ans de 100 577.61€.

✚ Une option obligatoire sera néanmoins intégrée au marché d'exploitation des déchetteries consistant à louer les caissons pour vérifier le chiffrage. L'option sera levée si la location s'avère finalement moins dispendieuse.

2-c : les Différentes filières

Pour chaque typologie de déchets, une filière de collecte est mise en place afin de répondre efficacement aux besoins des différents usagers et également aux exigences de qualité et de sécurité des réglementations françaises et européennes.

Filières proposées par catégories de déchets



Mme TAMI et Mr ROUSSEAU rappellent les spécificités de chaque éco organismes, à savoir: Eco DDS et Eco-mobilier avec un rappel des avantages et inconvénients de chacun :

2-c: 1: Eco DDS

Eco-organisme pour la prise en charge de la collecte et du traitement des Déchets Dangereux Spécifiques des ménages.

- 1) Avantages
 - Collecte et traitement gratuits des déchets dangereux identifiés issus des particuliers.
 - Obtention de soutiens à la tonne et à la communication
 - Economie envisageable de 20 000 €/an (estimation sur tonnages 2013)

2) Inconvénients

- Les produits non identifiés ou issus des professionnels (format/volume des contenants) ne sont pas pris en charge, donc besoin d'un prestataire supplémentaire (de l'ordre de 1000€/tonne).
- Double stockage sur les déchetteries, besoin de gardiens très attentifs.

2-c: 2: Eco-mobilier

Eco-organisme pour la prise en charge de la collecte et du traitement des Déchets de mobilier.

1) Avantages

- 2 672 tonnes détournées des flux encombrants, bois et ferrailles
- Recettes de 95 653 € en soutiens
- Economies de 246 518 € en traitement de bois et d'encombrants

Soit un gain de 342 171 € par an

2) Inconvénients

Besoin d'un quai dédié pour l'obtention d'un maximum de soutiens.

✚ *Au vue des avantages émis par les encadrants du Pôle Déchets et Mr MARIE, les membres de la commission se disent favorables à l'unanimité du déploiement de ces éco organismes sur les déchetteries. Certains ajustements doivent néanmoins se faire sur Anet. En revanche, le déploiement ne pourra pas se faire à la déchetterie de Bû au vue de sa superficie restreinte.*

3-d : Format des Différents Marchés

Mme TAMI et Mr ROUSSEAU ont rappelé aux membres l'échéance des différents marchés, (voir listing ci-après) sur tout le territoire de l'Agglomération du Pays de Dreux et qu'il faudra les relancer pour l'exploitation des déchetteries dès le 1^{er} janvier 2015. Mme TAMI rappelle que cette échéance aura pour avantages d'intégrer les tonnages collectés en déchetteries et en porte à porte du nouveau territoire et permettrait également d'optimiser les coûts dans les négociations des futurs marchés.

- Marché de Gardiennage et rotation des caissons : 1 seul marché pour un seul prestataire
- Marché des encombrants (fin le 10/01/2015): 1 Marché avec 3 lots décomposé de la manière suivante :
 - a) Lot 1 : pour la collecte en porte à porte
 - b) Lot 2 : transfert des encombrants issus des déchetteries et du porte à porte
 - c) Lot3 : transport et traitement des encombrants
- Marché des Déchets verts : 2 lots car le transfert sera assuré en régie (fin le 09/04/2015)
 - a) Lot 1 : Transport des déchets verts issus des déchetteries et du porte à porte
 - b) Lot 2 : Traitement
- Marché de Gravats et sables de voirie (fin le 10/01/2015): 1 Marché avec 3 lots décomposé de la manière suivante :
 - a) Lot 1 : Transfert des gravats et sables de voirie
 - b) Lot 2 : Transport et traitement des gravats issus des déchetteries
 - c) Lot 3 : Transport et traitement des sables de voirie

✚ *Mme TAMI a rappelé le peu de concurrents existant sur le territoire en terme de transfert des encombrants, les élus ont réagi face au monopôle du prestataire et souhaitent le lancement d'un marché négocié. Mme TAMI explique que cela nécessiterait le lancement d'un 5^{ème} appel d'offres. Après échanges, les membres de la commission se disent favorables au lancement des différents marchés cités ci-dessus ; les procédures d'appel d'offres seront maintenues telles que présentées en commission.*

4-e : Collecte des Encombrants

S'agissant des encombrants, le lancement du marché offre la possibilité d'uniformiser rapidement ce service sur le territoire.

Mme TAMI et Mr ROUSSEAU ont donc proposé aux membres de la commission, deux modalités de collectes avec une prise en compte des avantages et des inconvénients de chacune d'elle, à savoir :

4-e.1: Collecte en Porte à Porte Systématique

1) Avantages

- Facturation fixe, quelle que soit l'utilisation du service
- Aucun risque de dérive financière

2) Inconvénients

- Facturation fixe même si service non utilisé
- Jour de collecte imposé aux administrés avec une fréquence maximum de 2 fois/an

4-e.2: Collecte chez l'Habitant sur Appel

1) Avantages

- Facturation en rapport avec l'utilisation
- Fréquence adaptable aux besoins des administrés
- Jour de collecte adaptable aux possibilités des administrés

2) Inconvénients

- Coût unitaire plus élevé que le précédent
- Risque de dérive financière si utilisation importante du service
- Besoin d'un suivi des demandes des administrés

✚ ***Les membres de la commission ont opté pour la collecte en Porte à Porte en fréquence 1 par an, toutefois avec une option obligatoire dans le marché « collecte sur appel »***

5-f : Autres déchets

- Mr ROUSSEAU a présenté l'extension de la collecte des huiles de vidange, des piles, des lampes, des batteries, des cartouches d'encre, des DASRI

✚ ***L'extension de la collecte des déchets mentionnés a été validée par la commission, à l'exception des DASRI dans l'attente du positionnement des pharmaciens de notre territoire qui se seraient déclarés comme point de collecte ; information non encore connue à la date de la commission. Compte tenu du caractère polluant de certains déchets (Huiles usagées...) cette extension ne sera pas mise en place à la déchetterie d'Anet du fait de la faible profondeur de la nappe phréatique ainsi qu'à Bû au vue de sa superficie.***

Synthèse

Mr MARIE et Mme TAMI concluent en remerciant les membres de la commission pour leur présence et soulignent les différents points pour lesquels les membres de la commission auront à se positionner à la prochaine commission prévue le 24 juin 2014.

Les possibles harmonisations à envisager feront l'objet d'autres échanges au sein des prochaines commissions.

Les sujets inscrits à l'ordre du jour n'étant pas épuisés, ils seront traités à la prochaine commission.

La séance est donc levée à 20H.

La prochaine commission se tiendra le :

Mardi 24 juin 2014 à 18 h 00

Salle du conseil municipal de la Ville de Dreux